

Avis public de révision de la liste électorale

Municipalité Notre-Dame-de-Montauban

Date du scrutin 12 mai 2024

Poste de conseillère ou conseiller 2

Par cet avis public, Pascale Bonin, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. La liste électorale a été déposée au bureau de la municipalité le 18 avril 2024. Elle fait maintenant l'objet d'une révision.
2. Pour voter, vous devez être inscrite ou inscrit sur cette liste.
3. Vous avez le droit d'être inscrite ou inscrit sur la liste électorale si :
 - Le jour du scrutin, vous aurez 18 ans accomplis
 - Le 22 mars 2024
 - vous aviez la citoyenneté canadienne
 - vous n'aviez pas perdu votre droit de vote à cause d'une tutelle
 - vous n'aviez pas été déclaré(e) coupable d'une manœuvre électorale au cours des cinq dernières années
 - De plus, vous deviez, le 22 mars 2022 remplir l'une des deux conditions suivantes :
 - Avoir votre domicile sur le territoire de la municipalité et, depuis au moins six mois, au Québec;
 - Depuis au moins 12 mois, être propriétaire d'un immeuble ou occuper un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la municipalité

NOTE : Si votre domicile n'est pas dans la municipalité et que vous souhaitez exercer votre droit de vote, vous devrez transmettre une demande d'inscription ou une procuration, selon le cas, à la présidente ou au président d'élection.
4. Vous pourrez consulter la liste électorale et, si vous êtes une électrice ou un électeur domicilié dans la municipalité, présenter une demande d'inscription, de radiation ou de correction devant la commission de révision à l'endroit, aux jours et aux heures indiqués ci-dessous.

Adresse : 555, avenue des Loisirs, Notre-Dame-de-Montauban (Québec) G0X 1W0

Jours et heures :

 - Mercredi 24 avril de 19h à 22h
 - Jeudi 25 avril de 10h à 13h
 - Jeudi 25 avril de 14h30 à 17h30
5. Toute personne qui souhaite demander l'inscription d'une personne domiciliée sur le territoire de la municipalité doit indiquer l'adresse précédente du domicile de cette personne et présenter deux documents : un qui indique le nom et la date de naissance de la personne et l'autre, son nom et l'adresse de son domicile.
6. Vous pouvez joindre la présidente ou le président d'élection (ou joindre son adjointe ou adjoint, le cas échéant) à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

Présidente d'élection : Pascale Bonin

Adresse : 555, avenue des Loisirs, Notre-Dame-de-Montauban (Québec) G0X 1W0

Téléphone : 418-336-2640 poste 232

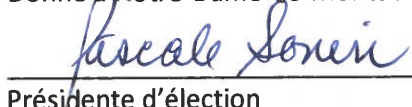
Adjointe : Manon Frenette

Adresse : 555, avenue des Loisirs, Notre-Dame-de-Montauban (Québec) G0X 1W0

Téléphone : 418-336-2640 poste 236

Signature

Donné à Notre-Dame-de-Montauban le 18 avril 2024



Présidente d'élection